

## NOTE D'INTENTION POUR L'ORGANISATION DES SELECTIONS PLATEAU NATIONAL 2019

Ce texte a pour objectif de faciliter pour les FREC et les membres du jury l'organisation et la sélection des numéros des plateaux 2019.

Il tient compte de l'ancien règlement, pour ses parties encore en vigueur, et des décisions du conseil d'administration de janvier 2019 et du directoire du 20 février 2019.

### PREAMBULE

La Fédération Française des Ecoles de Cirque organise avec ses fédérations régionales les *Rencontres Nationales* des écoles de cirque dans le but de développer les échanges, contacts et rencontres entre les pratiquants, encadrants et dirigeants issus des écoles du réseau FFEC.

Ces Rencontres Nationales sont précédées de Rencontres Régionales qui, outre l'organisation d'un temps de sélection, sont des moments importants de mise en visibilité du réseau fédéral à l'échelon régional, lieux de débats et d'échanges entre les acteurs du monde du cirque...

### CADRE GENERAL

Les FREC organisent annuellement un spectacle, support de sélection pour les quatre plateaux nationaux 2019.

32 numéros amateurs sont sélectionnables, pour composer quatre représentations lors des rencontres nationales.

La sélection s'opère selon une répartition par quota assis sur le nombre d'écoles agréées par FREC, selon la répartition ci-dessous :

FREC	nbr d'écoles agréées/FREC	quota 2019/agrément
FREC Bretagne	10	3
FREC Rhône Alpes	16	5
FREC Auvergne	3	1
FREC Midi Pyrénées	11	3
FREC Soleil	7	2
FREC Grand Est	12	4
FREC IDF	10	3
FREC Atlantique	7	2
FREC Bourgogne	5	1
FREC Grand Nord	12	4
FREC Méditerranée	9	3
FREC Aquitaine	7	2
	<b>109</b>	<b>32</b>

**Seuls les élèves titulaires d'une licence 2019 pourront participer au plateau national ; ainsi sont exclus les intervenants pédagogiques, quel que soit leur statut, et quelles que soient les écoles d'intervention.**

## **INSCRIPTION**

Les inscriptions de numéros présentés aux sélections du plateau national se feront au niveau des FREC.

Les écoles ou FREC ayant des numéros sélectionnés pour le plateau national acquitteront auprès de la FFEC un droit d'inscription en vue de leur présentation aux rencontres nationales.

Ce montant est fixé à 250 euros par numéro (école ou FREC) ; chaque structure ne peut être présente au plateau national qu'avec un seul numéro.

**Le versement de 900€ par FREC, somme mutualisée, est suspendu en 2019.**

## **ORGANISATION**

Les sélections des numéros d'écoles pour les quatre plateaux nationaux s'opèrent en région, à travers la présentation d'un spectacle ; chaque FREC est libre d'organiser son spectacle de sélection, lors des rencontres régionales ou à un autre moment.

Des FREC peuvent collaborer pour organiser conjointement les sélections.

Le spectacle de sélection peut intégrer d'autres numéros que ceux concourant pour le plateau national.

Le nombre de numéros présentés aux sélections devra être fixé de manière à ce que la durée et les horaires de spectacle restent cohérents avec la pratique amateur et refléter la dynamique régionale.

## **JURY DE SELECTION**

Les FREC ont liberté d'organiser le jury de sélection.

En cas de présence d'un représentant (administrateur) d'une FREC voisine dans le jury, une prise en charge des frais de déplacement est possible.

**La sélection ne sera définitive qu'après la résolution du directoire de juin 2019.**

Cette sélection ne pourra pas être supérieure à 32 numéros, composée de numéros d'écoles, de numéros FREC ou de numéros inter-écoles.

Les critères des jurys régionaux devront tenir compte, entre autres, du contexte des rencontres nationales, de l'originalité ou rareté des disciplines, de l'équilibre entre les disciplines...

Dès la validation de la liste officielle par le directoire, la FFEC en informera les écoles.

## **CRITERES DE SELECTION DES NUMEROS**

**La structure est à jour de ces cotisations et licences et dispose de l'agrément fédéral, à l'exception des FREC ;** chaque adhérent (école ou FREC) ne peut être sélectionné que pour un numéro ; il devra inscrire son (ses) numéro(s) dans la recherche d'une qualité artistique, en respectant les critères communs :

- ✓ existence d'une démarche artistique ;
- ✓ maîtrise technique du numéro ;
- ✓ nombre de participants limité à 12 **et d'un âge minimum de 12 ans** révolus au premier jour des rencontres nationales, soit le lundi 21 octobre ;
- ✓ durée des numéros fixée à 6 minutes ;
- ✓ à partir de 6 élèves présents sur le plateau, un dépassement est autorisé jusqu'à 10mn maximum ;
- ✓ les numéros nécessitant des prises de ballant feront partie des dépassements de temps autorisés ;
- ✓ respect de la sécurité ;
- ✓ respect de la déontologie.

L'ensemble des critères sont détaillés en annexe ; ces critères sont susceptibles d'être révisés chaque année.

*Pour information, chaque plateau national 2019 sera présenté une fois ; sous chapiteau, en circulaire, avec une jauge d'environ 600 personnes.*

***Toutefois, les numéros en ballant ou nécessitant un volume et/ou une mise en œuvre importants, risquent d'être contraints par les accès et les dimensions du plateau ; ils sont sélectionnables mais susceptibles de rencontrer un refus de la part de l'organisateur des rencontres nationales.***

## **CRITERES DE SELECTION DES NUMEROS FREC ou INTER-ECOLES**

Des numéros FREC ou inter-écoles sont sélectionnables.

Seront considérés comme des numéros FREC ou inter-écoles les numéros dont les élèves participants sont issus d'au moins 3 écoles différentes et agréées ;

Les numéros FREC ou inter-écoles sont ouverts aux élèves issus d'écoles non agréées ;

Les numéros FREC ou inter-écoles sélectionnés sont obligatoirement encadrés par des intervenants licenciés dans une école agréée.

**Ces numéros sont présentés lors du spectacle régional de sélection ; ils correspondent aux critères de sélection, notamment en âge, qualité, sécurité et durée.**

## **FICHES TECHNIQUES**

Afin d'anticiper l'organisation des rencontres nationales et de faciliter les décisions du jury national, les membres du jury collecteront, auprès de la FREC ou de l'organisateur des rencontres, les fiches techniques des numéros en sélection.

Cette fiche technique devra comporter au minimum les éléments figurant en annexe 2.

## **DEPLACEMENTS**

Les frais de déplacement du jury sont à la charge de la FREC, des écoles ou des participants selon des modalités validées en FREC.

Seul, un unique membre du jury issu d'une FREC voisine peut solliciter une prise en charge de la FFEC.

La FREC facilitera les conditions d'accueil des membres du jury.

## COMMUNICATION

Chaque FREC mettra à la disposition du jury, les éléments utiles à sa compréhension et les informations logistiques.

**Elles devront notamment fournir la liste des numéros présentés en sélection, annexant pour chaque numéro la(les) fiche(s) technique(s) (voir annexe 2).**

Les responsables d'écoles qui proposent des numéros en sélection pour les quatre plateaux nationaux s'engagent à présenter aux élèves les règles de sélection ainsi que les conditions de séjour et de spectacles lors des rencontres nationales.

## RESPONSABILITE

La structure organisatrice du spectacle de sélection répondra aux obligations d'organisation d'une manifestation, et particulièrement, le cas échéant, aux obligations liées à l'accueil et l'hébergement de mineurs.

La responsabilité des conditions d'exercices des numéros présentés par les écoles sera assumée :

1. par les écoles, en ce qui concerne le numéro lui-même (choix des techniques, adaptation du numéro aux élèves, conditions de déroulement du numéro, ...);
2. par l'organisateur du spectacle de sélection, en ce qui concerne les matériels et accessoires fournis par les écoles et utilisés pour la présentation sur piste;
3. par l'organisateur du spectacle de sélection en ce qui concerne les conditions matérielles (matériel et personnel fournis par l'organisateur, lieu...).

## SECURITE

En accord avec l'agrément qualité, la FFEC attire l'attention des participants sur la nécessaire fiabilité des matériels utilisés et de leur installation, avec l'accord de l'organisateur.

Tout manquement aux règles élémentaires de sécurité et de fiabilité des matériels peut entraîner l'exclusion immédiate de la structure défaillante de la manifestation.

Le président de la FREC ou le représentant de l'organisateur a la responsabilité d'intervenir si les bons usages de sécurité ne sont pas respectés.

Pour l'usage de tapis de chute, l'organisateur des sélections se référera aux fiches sécurités FFEC.

### POUR MEMOIRE

*Le nombre de participants au séjour payant est limité au maximum à 8 élèves et un accompagnateur, par école.*

## ANNEXE 1 GRILLE D'EVALUATION

Disciplines de cirque :	Appréciations
Maitrise de la technique du numéro	
Utilisation originale de la discipline	
Transformation de la discipline	
Création d'une discipline particulière ou rareté de la discipline	
Utilisation d'autres disciplines ou techniques	
Aspect de la mise en piste :	
Réflexion sur l'espace	
Rythme du numéro	
Tempo du ou des personnages	
Scénographie	
Décor	
Propos artistique :	
Intérêt du thème	
Cohérence du numéro (du début à la fin)/exploitation du thème	
Rapport entre technique et thème (adaptation)	
Costume / maquillage	
Choix musical	
Danse	
Jeux d'acteur	
Chant, texte	
Arts plastique	
Utilisation des lumières	
Aspect psychologique :	
Présence	
Rapport public	
Ecoute public	
Assurance, aisance, plaisir de jouer	

<u>Respect de la sécurité</u>	Appréciations
Conformité du matériel	
Mise en sécurité	
<u>Respect du règlement</u>	
Existence d'une démarche artistique	
Maitrise technique	
Nombre de participant	
Temps du numéro	
<u>Respect de déontologie</u>	
Implication des élèves	
Propos et rôle en rapport avec l'âge des élèves	
Exercice artistique imposé	

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

## UNE FICHE PAR NUMÉRO

École de cirque : .....

Nom du responsable des élèves : .....  
(prévu pour les rencontres nationales/accompagnateur)

N° de portable de l'accompagnateur: .....

Titulaire du BAFA  oui  non

Titulaire d'un diplôme de l'animation équivalent  oui  non, si oui lequel ?.....

### 1) RENSEIGNEMENTS SUR LE NUMÉRO

Nom du numéro : ..... Discipline : .....  
*(Pour les aériens, joindre également la fiche aérien, page suivante)*

Nombre d'élèves : |\_\_|\_\_| Durée du numéro : |\_\_|\_\_| minutes |\_\_|\_\_| secondes

Description et ambiance générale du numéro : .....

.....  
.....  
.....  
.....

### 2) RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Matériel cirque Temps de montage : |\_\_|\_\_| min

Fourni par l'école :  oui  non

A fournir par l'organisateur des rencontres :  oui  non

Type de matériel à fournir : .....

*Lors des RN sur le plateau National le matériel mis à disposition : 4 pistes d'évolution 2x6m/5cm, 2 tapis de réception 2x1,5m/20cm, si autre matériel voir avec l'organisateur si possibilité.*

Installation scénique particulière :  oui  non

Si oui, à préciser : .....

Son :  CD  autre support numérique  musique vivante

*Enregistrer sur des supports de qualité la musique du numéro (le reste du support est vierge), prévoir une copie en réserve, noter le nom de l'école et du numéro.*

Éclairage :

Préciser vos besoins particuliers (micro, usage de la vidéo, texte...) :

.....  
.....

### 3) Fiche technique aérien et mat

#### Aucun agrès n'est fourni par l'organisateur des rencontres.

Le matériel doit être en bon état, ne pas avoir dépassé sa durée de vie et fait l'objet d'une inscription dans le livret de maintenance.

Les mousquetons ou autres systèmes de liaison sont en acier. Dans le cadre d'une installation provisoire, les sangles textiles sont admises.

Les élingues sont marquées, en bon état et en cours de validité.

	<i>description</i>	<i>Agrès 1</i>	<i>Agrès 2</i>	<i>Agrès 3</i>	<i>Agrès 4</i>
<i>Type</i>	<i>Préciser la nature des agrès (trapèze fixe, cerceau, corde...)</i>				
<i>Usage1</i>	<i>Préciser si statique, en ballant, en rotation</i>				
<i>Usage2</i>	<i>Nombre de personnes sur l'agrès simultanément</i>				
<i>Largeur</i>	<i>Préciser la largeur</i>				
<i>Longueur</i>	<i>Préciser la longueur, hors élingues complémentaires</i>				
<i>Hauteur d'usage</i>	<i>Distance entre le tapis de réception et le point le plus bas de l'agrès</i>				
<i>Hauteur minimum</i>	<i>Préciser la hauteur minimum</i>				
<i>Hauteur maximum</i>	<i>Préciser la hauteur maximum</i>				
<i>Nbre de points d'accroches</i>	<i>1 ou 2, haubanage....</i>				
<i>Usage de longues</i>	<i>Répondre par oui ou non</i>				

#### **SECURITE**

**Dans le cadre des pratiques amateurs, un tapis de chute sera disposé dont l'épaisseur variera selon la hauteur de l'agrès.**

**Pour les situations particulières, voir avec l'organisateur du spectacle ou la FFEC (ex : trapèze danse)**

Particularités : .....

Si nécessaire, joindre un plan sommaire d'implantation.

Ce document ne constitue pas un engagement contractuel ; il délivre des informations nécessaires pour répondre, dans les limites des possibilités, à vos besoins.